

PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF

ECHELLE : 1/1750



COMMUNE DE GUICHEN

Domaine de Saint-Marc



Aménageur

COMMUNE DE
GUICHEN

Place Georges le Cornec
35580 GUICHEN
Tel: 02.99.05.75.75



Urbanisme & paysage

AGENCE UNIVERS

2Bis Rue Lavoisier
35700 RENNES
Tel: 02.99.63.64.66



Bureau d'études VRD

ATELIER BOUVIER
ENVIRONNEMENT

12 allée de la Grande Egalonne
35740 PACE
Tel: 02.23.62.38.43

DEPARTEMENT D'ILLE & VILAINE

COMMUNE DE GUICHEN

Domaine de Saint-Marc

PLAN DE VENTE

LOT : 24

Section : ZE
Parcelle : N°530

ECHELLE : 1 / 200

Dossier	18120-4	INDICE	DATE	MODIFICATIONS
Plan	4-24		24/08/2022	Plan de vente provisoire
Responsable	AGANVB		26/09/2023	Plan de vente
Archive				

Géomètre de l'opération



BGM Géomètre Expert

SARL de Géomètre-Expert
56bis, Mail François Mitterrand
C.S. 71229 - 35012 RENNES CEDEX
TEL. : 02.23.480.470 FAX. : 02.23.480.471
Email : accueil@bgn-geometre.com

COMMUNE GUICHEN
Domaine de Saint-Marc

LOT n° 24

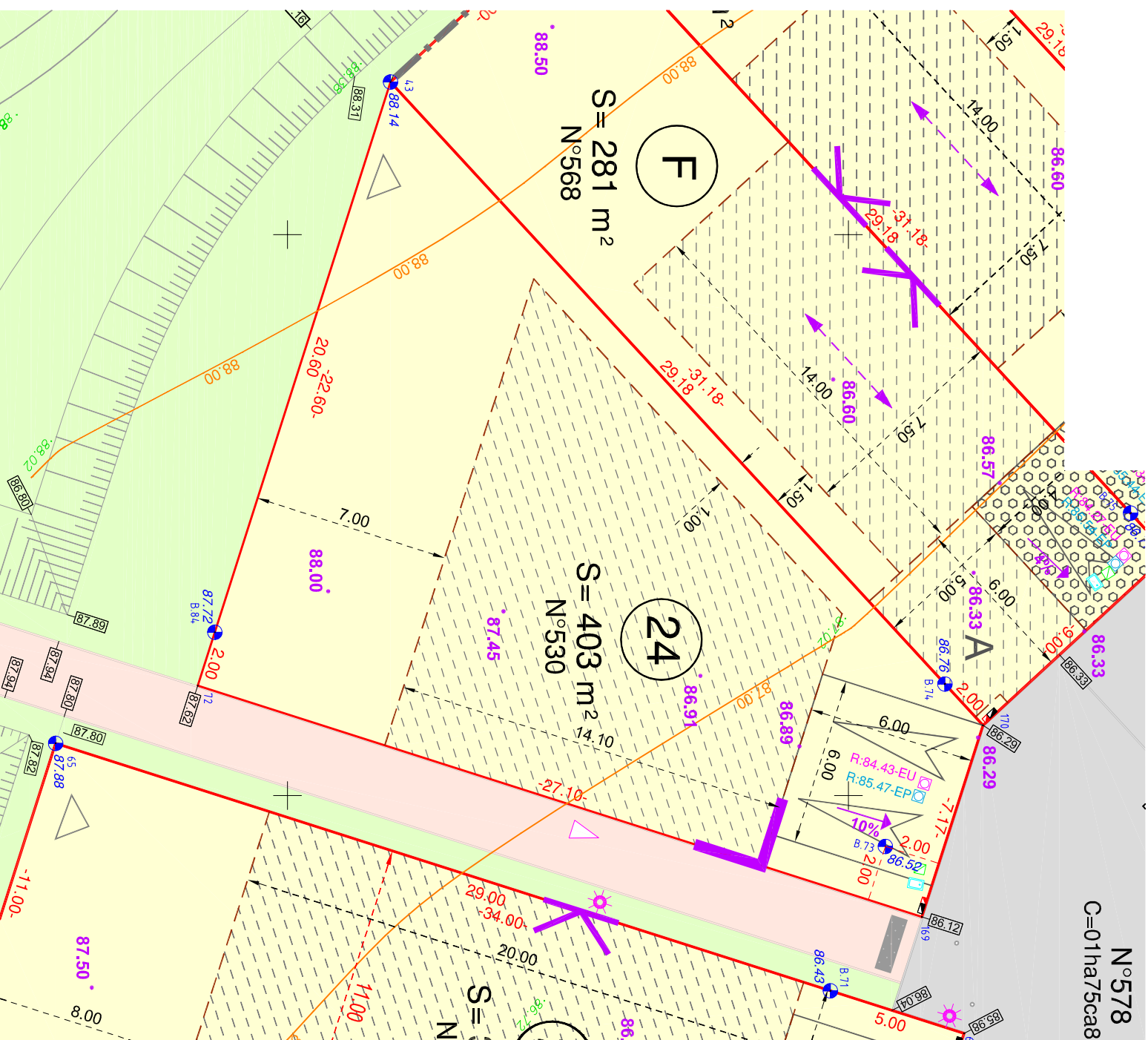
SURFACE : 403 m²

Section : ZE Parcelle : 530

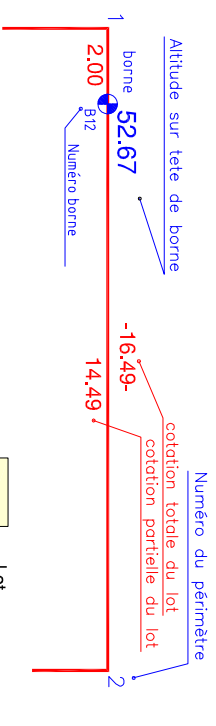
PLAN DE VENTE



ECHELLE : 1/200



Légende de toute l'opération



Altitude sur tête de borne
borme 52.67
2.00 B12 Numéro borne
cotation totale du lot
cotation partielle du lot
14.49
2

Lot
Voie
Espace vert
Allée piétonne (Tracé non défini)

Annexe à réaliser obligatoirement à l'intérieur de la zone délimitée dans le respect d'une surface d'emprise au sol maximum de 30 m²

Angle obligatoire de la construction

Implantation à l'alignement obligatoire pour tout ou une partie de la construction principale - minimum 4,5 m linéaire

Traitement des façades sur coulee verte des lots 5, 6, 26, 27, 28, 38, 39

Possibilité de réaliser un volume secondaire en saillie de 3m par rapport à la façade principale et sur un linéaire maximum de 6 m

Orientation faîçage prescrite pour le volume principal

Côte de niveau à respecter
Pourcentage de pente à respecter

Ouvrage de soutènement à prévoir Prescriptions spécifiques lot G à L
Ouvrage de soutènement à prévoir Soutènement possible sur 1 m de hauteur maximum

Positionnement du garage obligatoire s'il le projet prévoit un garage
Niveau maximum autorisé

Enclave privative (accès imposé) 6x6 ou 7x6 + 1,20m pour l'intégration du coffret(certains lots)

Enclave privative non close côté domaine public obligatoire dédiée au stationnement de 2 véhicules (6m x 6m) sur laquelle est imposé l'implantation d'un car-port (parking couvert)

Enclave privative (accès imposé) non close côté domaine public obligatoire dédiée au stationnement de 2 véhicules (6m x 6m) sur laquelle est recommandé l'implantation d'un car-port (parking couvert)

Enclave privative (accès imposé) non close côté domaine public obligatoire dédiée au stationnement d'1 véhicule (4m x 6m) sur laquelle est imposé l'implantation d'un car-port

Accès piéton obligatoire depuis le fond de parcelle
Zone de végétation existante sur le lot

Nota :

Echelle : 1/200
La précision des données numériques des documents dépend de l'échelle graphique pour laquelle le plan a été établi.

La planimétrie (X, Y) est rattachée au système RGF93 - CC48.
L'altimétrie est rattachée au nivellement Général de la France IGN 69.

Les altitudes des bornes sont annoncées sous réserve d'une réimplantation ultérieure.

La construction et l'aménagement du lot doivent se conformer au règlement et au cahier de prescriptions et de recommandations spécifiques du lotissement du Domaine de Saint-Marc

La position et l'altimétrie des branchements sont définies d'après les plans "projet" du lotissement et ne sont qu'indicatives. Il est impératif de les faire contrôler par les entreprises.

Ce plan de vente a été réalisé d'après les documents suivants :

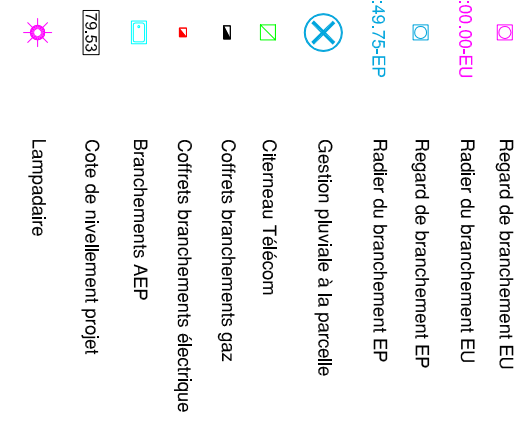
- le plan topographique dressé par nos soins en octobre 2018;
- le fichier "Guichen_S1_Marc_TRA_Plan VPD_Y2.dwg"
- le fichier "1922-GUICHEN-Plan PA-V12-sept 2022-pour geometre.dwg" fourni le 14-07-2022 par La société A.B.E.
- le fichier "1922-GUICHEN-Plan PA-V12-sept 2022-pour geometre.dwg" fourni le 14-09-2022 par La société UNIVERS.

Légende topographique avant travaux



Légende Projet

Position et altimétrie indicatives



NOTA: La position et l'altimétrie des branchements sont définies d'après les plans "projet" du lotissement et ne sont qu'indicatives. Il est impératif de les faire contrôler par les entreprises..



BGM Géomètre-Expert

56bis, Mail François Mitterrand
C.S. 71229 - 35012 RENNES CEDEX
TEL. : 02.23.480.470 FAX. : 02.23.480.471
Email : accueil@bgmt-geometre.com